

<https://www.pressegauche.org/Loi-speciale-au-port-de-Montreal-un-affront-a-tous-les-travailleurs-et>



# **Loi spéciale au port de Montréal : un affront à tous les travailleurs et travailleuses au pays (SCFP)**



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mardi 27 avril 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 27 avril 2021 - Pour le SCFP, le dépôt d'une loi spéciale à la Chambre des communes forçant le retour au travail des débardeurs du port de Montréal est un affront à tous les travailleurs et travailleuses du pays. Selon le syndicat, l'Association des employeurs maritimes (AEM) est le grand responsable de la grève au port et de l'impact que cette dernière peut avoir sur l'économie québécoise, mais ce sont les salariés qui en paient le prix.**

« L'AEM a refusé de négocier en utilisant différentes tactiques pour se défilier de la table de négociation et de ses devoirs. Maintenant, le gouvernement libéral joue le jeu de l'employeur en légiférant un retour au travail et en brimant les droits des salariés de négocier collectivement et de faire la grève. Des droits fondamentaux sont brimés. C'est honteux pour un gouvernement qui se dit le défenseur de la classe moyenne », a déploré Marc Ranger, directeur québécois du SCFP.

Le syndicat a offert de retirer son avis de grève si l'AEM retire ses moyens de pression contre ses salariés, comme quoi il est toujours possible d'éviter l'impasse d'une loi spéciale.

« Depuis le début, le syndicat privilégie la négociation, mais il faut deux parties actives pour que des pourparlers fonctionnent », de rappeler Marc Ranger.